Collaboration entre le CESE et le CNIS



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 06/06/2012

Utiliser l'information statistique pour mieux comprendre la société

L’information économique, sociale et environnementale est au coeur de l’élaboration des avis du CESE.

Dans cette démarche prospective, ce dernier est associé au Conseil national de l’information statistique, dont le rôle est d’identifier les nouveaux besoins d’informations et de renforcer le dispositif statistique.

Le Conseil national de l’information statistique (CNIS) est, depuis 1984, l’instance qui assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique. Le Conseil économique, social et environnemental s’implique dans ce dialogue par l’intermédiaire de son représentant Michel Lamy, membre de la section de l’Économie et des Finances et de la délégation à la Prospective et à l’Évaluation des Politiques publiques, et de l’administratrice de la mission Insee à la direction des Services législatifs et économiques au CESE , Carla Saglietti.

Dans le cadre de la préparation de ses avis, le CESE utilise la statistique publique et repère les besoins voire l’absence d’informations statistiques dans certains secteurs économiques, sociaux et environnementaux. Ainsi, un système d’information statistique sur la pauvreté a été mis en place en 1995 à la suite de l’avis présenté par Geneviève de Gaulle-Anthonioz « Évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté ».
Plus récemment, à l’occasion de la préparation de l’avis sur « La valorisation de la forêt française », les administrateurs de la section de l’Agriculture et de la délégation à l’Outre-mer ont signalé au CNIS les lacunes des données statistiques, notamment concernant la forêt privée.
En 2009-2010, le CESE et le CNIS ont activement participé, avec les services statistiques ministériels concernés, à la définition des indicateurs de développement durable nécessaires à l’application de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) 2010-2013, destinée à poser les bases d’un mode de développement durable organisé autour d’une économie verte et équitable.
Philippe Le Clézio, questeur du CESE et membre de la section de l’Économie et des Finances, qui préside la commission chargée des travaux préparatoires, a récemment présenté au CNIS un bilan de la mise en oeuvre de ces indicateurs en vue de la

préparation de la future SNDD .

© - copyright CESE - Novembre 2026